

# La Tabaski sera célébrée le 21 août prochain au Togo



photo | archive

La fête de la Tabaski sera célébrée le mardi 21 août prochain sur toute l'étendue du territoire national. L'information a été portée à la connaissance du public et des fidèles musulmans ce jeudi 16 août 2018 à travers un communiqué de l'Union Musulmane du Togo (UMT).

A Lomé, la traditionnelle prière de cette fête se déroulera sur le terrain de l'Université de Lomé et dans les quartiers environnants à partir de 09 H 00, informe le communiqué de l'UMT.

Quant à l'intérieur du pays, poursuit le même communiqué, ladite prière se déroulera aux lieux habituels et à la même heure.

Raphaël A.

source : afreepress

---

# Bonjour tout le monde !



Bienvenue dans WordPress. Ceci est votre premier article. Modifiez-le ou supprimez-le, puis lancez-vous !

---

## 27 avril 1960, Indépendance du Togo



Le **27 avril 1960**, le **Togo** acquiert son indépendance, par un accord avec l'administration française, sous le contrôle de l'ONU. L'autonomie interne remonte à 1956.

## Indépendance du Togo le 27 avril 1960

**Sylvanus Olympio** devient président. Sous l'instigation du commandant français **Georges Maitrier**, chef de la gendarmerie nationale et conseiller du président dont le contrat de coopération arrivait à terme, 626 vétérans togolais de l'armée française, dont une grande partie avait combattu en Algérie et en Indochine, demandent à être intégrés dans les forces de sécurité togolaises qui comptent 300 membres.

Sylvanus Olympio refuse. Ils le destituent dans un coup d'État

mené par le sinistre sergent **Etienne Éyadéma Gnassingbé**, le **13 janvier 1963**, dans lequel Olympio sera purement assassiné.

## **Assassinat de Sylvanus Olympio**

De **1963 à 1967**, la junte a installé, **Nicolas Grunitzky**, un président civil. Mais quatre ans plus tard, le sinistre Sergent Etienne Éyadéma Gnassingbé fait un autre coup d'État et dépose Grunitzky. Ce dernier s'enfuit vers Paris, France, où il mourra le **27 septembre 1969** dans un accident de voiture.



De **1967 à 2005**, le Togo vit sous la dictature d'Éyadéma Gnassingbé. Après sa mort subite en 2005, son fils **Faure Gnassingbé** prendre le pouvoir est aujourd'hui le président du pays qu'il gère comme un sa basse-court

Durant le règne d'Éyadéma Gnassingbé, toutes les tentatives ont été faites pour changer la date de l'indépendance du Togo, le **27 avril 1960**, à celle du 13 janvier, date où le Togo et Olympio sont morts avec le coup d'état d'Éyadéma. Ces tentatives n'ont jamais réussi.

Aujourd'hui, sous la gestion calamiteuse de Faure Gnassingbé, la contestation populaire augmente sans cesse et le **27 avril**, plusieurs manifestations de l'opposition prennent place en même temps que les célébrations officielles organisées par le pouvoir.

source : Wikipédia / 27avril.com

---

# **Sit-in de protestation contre l'arrestation du journaliste Lawson Bonéro : les manifestants donnent un ultimatum**



Les journalistes ont exprimé leur ras-le-bol ce vendredi devant la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) pour dénoncer ce qu'ils appellent l'arrestation « arbitraire » de leur confrère Lawson Bonéro depuis mardi dernier sur une plainte du ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damehame, a constaté un reporter sur place de l'Agence de presse Afreepress.

Cette réaction des journalistes a été organisée par SOS Journalistes en danger, l'association des Journalistes pour les droits de l'homme (JDHO) et le patronat de la presse togolaise (PPT).

Cette arrestation fait suite, selon les informations, à une plainte dudit ministre qui accuse le Directeur de publication du journal « La Nouvelle » d'avoir publié des articles attentatoires à son honneur et à celle de sa famille et de sa fille qui réside à Bordeaux en France, sur une page Facebook, relayé par le site [www.peupleobeservateur.com](http://www.peupleobeservateur.com).

Pour le président de S.O.S journalistes en danger, Ferdinand Ayité, cette arrestation « a l'air flou » du fait que le journaliste a été « enlevé » en pleine circulation sur des

motifs qui selon lui, « ne tiennent en rien pour n'avoir trouvé une preuve après avoir perquisitionner son domicile ».

« Ce qui est préoccupant dans cette situation, est d'abord le fait d'enlever des journalistes en pleine circulation et après d'inventer des charges contre lui. Mais nous disons que si l'autorité estime qu'un journaliste a commis des infractions et qu'elle porte plainte devant la police judiciaire, il y a des procédures d'interpellation de tout individu et s'il ne répond pas, on utilise la force publique pour le contraindre », a-t-il estimé.

Selon lui, les premières personnes à les respecter les lois dans une République, sont les autorités sont.

Pour le président de PPT, Zeus Aziadouvo, cette situation que vit la corporation des journalistes, frise l'injustice et l'arbitraire.

« C'est depuis mardi que nous faisons des va-et-vient entre la direction de la DPJ et nos rédactions respectives mais jusque-là, rien de sérieux. On a l'impression qu'on veut l'emprisonner pour des choses qui ne tiennent pas. Tant qu'il est gardé là-bas, nous sommes obligés de continuer la mobilisation et si d'ici à mardi il n'est pas libéré, nous serons obligés de passer à l'étape supérieure pour qu'il puisse recourir sa liberté », a-t-il indiqué avant de dire qu'aucune loi au Togo n'autorise un citoyen, fut-il ministre, à mobiliser toutes les institutions de l'Etat pour arrêter un journaliste.

Au Togo, le délit de presse est dépénalisé.

Joseph A.

source : afreepress

---

# Togo/Présidentielle 2015 : L'OIF répond à Jean-Pierre Fabre



L'Organisation internationale de la Francophonie a écrit au CAP 2015, un regroupement de partis qui a porté la candidature de Jean Pierre Fabre, en réponse à leur courrier adressé à Michaëlle Jean.

Le 09 mai dernier, Jean Pierre Fabre, candidat malheureux à la présidentielle du 25 avril 2015 au Togo, avait, au cours de sa toute première manifestation pour exprimer son désaccord suite aux résultats proclamés par la Ceni et la Cour Constitutionnelle du Togo, fait savoir que «le CAP 2015 venait de saisir l'OIF par courrier».

Dans une lettre adressée à la secrétaire générale de l'Oif, le rassemblement des partis de l'opposition exigeait le retour des experts de la Francophonie à Lomé en vue de recompter les voix ; seule issue pour légitimer la victoire de Faure Gnassingbé.

« Nous invitons le comité d'accompagnement à venir poursuivre le travail qu'il avait commencé avant interruption par M. TAFFA TABIOU, pour la proclamation des résultats prétendus provisoire, pour voir qui est le vainqueur du scrutin », avait écrit M. Fabre.

Jean Pierre Fabre avait dit accorder un délai d'une semaine – jusqu'au 15 mai – pour qu'un comité d'accompagnement reprenne le travail à la Ceni et proclame les « vrais résultats ».

Sur la question, l'OIF a fait savoir au CAP 2015 « qu'elle n'avait aucun engagement avec l'Etat togolais ; et qu'après la

publication des résultats officiels par la Cour constitutionnelle, il n'y aurait plus rien à faire ».

Une réponse qui met en alerte l'ensemble de la classe politique ; car, on se souvient que lors de son meeting du 09 mai dernier, le Combat pour l'alternance en 2015 avait appelé la population togolaise à « prendre ses responsabilités » dans le cas où l'Organisation internationale de la francophonie ne répondrait pas favorablement à sa requête.

Déjà à Lomé, l'idée d'une manifestation de rue en date du 23 mai se fait de plus en plus plausible.

source : Afrique Actualite

---

## **L'ANSAT va déverser dans les prochains jours son stock de maïs sur le marché national**



L'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (ANSAT) va déverser dans les jours prochains des stocks de maïs sur le marché pour juguler la situation haussière du prix de cette denrée et stabiliser le prix.

L'annonce a été faite ce jeudi par le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le colonel Ouro-Koura Agadazi en présence de ses collègues du Commerce et de la promotion du secteur privé, Bernadette Legzim-Balouki, et de l'Équipement rural, Bissoune Nabagou au cours d'une conférence de presse à Lomé.

« Avant d'engager les stocks au niveau de l'ANSAT, il faudrait analyser la situation telle qu'elle se présente, identifier et évaluer les centres d'intérêt pour maîtriser la période au cours de laquelle les stocks devraient être engagés, définir un prix qui puisse satisfaire, non seulement les producteurs, les consommateurs et les commerçants. Cela paraît très délicat mais avec la franchise et les échanges que nous avons eus avec tous les acteurs, le gouvernement togolais mettra à travers l'ANSAT tout le volume de stock qu'elle a réalisé cette année », a déclaré le ministre, directeur général de l'ANSAT.

Il a également tenu à calmer tous les acteurs, aussi bien les consommateurs, les producteurs que pour les commerçants que « tous les intérêts seront pris en compte ».

Dans la lettre de mission adressée par le premier ministre à cette agence, plusieurs objectifs sont définis. Il s'agit pour l'ANSAT, d'améliorer la production agricole, les conditions de vie des producteurs agricoles avec un relèvement de leur revenu, assurer la sécurité alimentaire à travers la disponibilité et l'accessibilité des denrées, et promouvoir la valorisation des denrées alimentaires sur les marchés national, régional et international.

Cette intervention du gouvernement est la conséquence directe de la situation haussière que connaît depuis quelques semaines cette denrée alimentaire sur le marché et les réactions que cela a suscité.

Telli K.

source : afreepress

---



# Résultats atypiques au Togo, 0,08% des suffrages n'ont pas de preneur



Il y a déjà près d'un mois que l'épisode de l'élection présidentielle a été clos au Togo avec sa horde de résultats surréalistes d'abord proclamés par la CENI puis entérinés par la Cour Constitutionnelle du Togo.

A l'époque, nous n'avions pas eu le temps de faire les analyses nécessaires de ces résultats d'autant que les ennemis de la liberté de presse au Togo ont fait le choix absurde de bloquer l'accès à notre site.

Le travail de contournement de cette mesure moyenâgeuse fait, nous sentons l'impérative nécessité de revenir sur ce travail de fond pour montrer à la face du monde combien le Prince et ses sbires sont réellement faux.

Pour ce faire, revisitons simplement les pourcentages attribués par la Cour Constitutionnelle du Togo à l'ensemble des cinq candidats en lice pour ce scrutin.

Selon les résultats consignés dans le quotidien national du 04 mai 2015, chaque candidat aurait récolté ce qui suit :

Jean-Pierre Fabre : 35,19%

Tchassona Traoré : 00,90%

TAAMA Komandéga : 1,03%

Gogué Tchabouré : 4,03%

Gnassingbé Faure Essozimna : 58,77%

**Le cumul de ces pourcentages donne exactement un total de 99,92%. Où sont alors partis les 0,08% manquant pour faire les 100% des suffrages supposés être exprimés par les électeurs togolais ?**

L'école nous a tous montrés que la statistique est une science exacte qui ne donne aucune marge d'erreur car elle se fonde sur des chiffres vrais et réels.

Si tant est que les résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle sont vrais, issus justement du vote des togolais, comment peut-on alors expliquer cette marge considérable d'erreur ?

Voilà une preuve flagrante de l'alchimie pratiquée par le Prince et ses affidés pour accoucher la prétendue victoire de ce dernier. En réalité, le fait n'est pas unique en son genre, il résulte plutôt d'un exercice régulier et quasi légendaire dans le système RPT/UNIR.

Que les togolais se souviennent des résultats proclamés en 1998, par le général Séyi Mèmène donnant Eyadema Gnassingbé vainqueur de cette élection.

**La marge d'erreur avoisinait à l'époque les 04%.**

Mais oui, pris sous les feux de la pression magistrale du feu général, Séyi s'était vu obligé de contraindre Awa Nana, la présidente de la CENI de l'époque à la démission, puis, en qualité de ministre de l'intérieur, de décréter des résultats qui dépassaient largement les 100% des suffrages exprimés.

Par la suite l'on apprendra que tout cela n'était qu'un artifice pour arracher de force la victoire du timonier national, battu dans les faits à plus de 60% par FO Gil.

17 ans après, le fils récidive dans le même forcing pour s'octroyer aussi lâchement un troisième mandat sur le dos des togolais. Mais il y a des choses que l'on ne peut guère cacher

avec la simple et petite main.

Aujourd'hui, le Prince se gargarise d'une prétendue réélection avec 58,77% des suffrages exprimés. Celui qui ne connaît pas bien les réalités togolaises, prendrait ce fils-héritier pour un homme aimé de la majorité des togolais. Ce qui en réalité est plus que faux.

Il suffit pour ce faire de voir ce que représentent les 58,77% en terme de nombre des togolais. 1.221.282 togolais l'auraient donc élu. Or il est établi que le Togo compte aujourd'hui plus de 6 millions d'habitants.

Que représentent alors 1,221.282 par rapport à 6 millions de togolais que nous sommes ?

Bien pire encore, l'exercice pernicieux qui a consisté à bourrer le plus systématiquement possible les urnes dans plus de 16 CELI du nord montre à suffisance que le Prince est plus que jamais minoritaire au Togo.

En réalité, Faure Gnassingbé ne peut guère récolter légalement et réglementairement plus de 500.000 voix de togolais qui l'aiment et le désirent comme Président. Cela relève simplement de la raison et du bon sens.

Quel togolais si idiot soit-il comblerait le Prince d'amour et d'attachement après plus de 50 ans de règne sur un petit pays comme le Togo avec un tel niveau effarant de misère et de souffrances que l'on observe dans le pays ?

Le complot qui est ourdi à coûts de milliards dans les réseaux diplomatiques mafieux pour faire croire que Faure Gnassingbé serait la seule hirondelle qui ferait le printemps au Togo devra être défait un jour ou l'autre.

Mais le plus intéressant reste que malgré les gesticulations et les dithyrambes fantaisistes dont ces réseaux sont en train de combler le Prince, ce dernier sait, en âme et conscience que sa prétendue réélection a largement laissé un goût d'inachevé et quelque chose d'opaque et d'abscons.

Il sait que les togolais et beaucoup d'hommes lucides au sein de cette communauté internationale savent qu'il y a eu un forcing au bout du processus.

L'essentiel n'est guère d'avoir une élection paisible, démocratique et transparente à la base. L'essentiel reste dans la compilation et la consolidation de la volonté exprimée par les citoyens. Et c'est malheureusement là où le bat blesse au Togo. Au bout du processus, l'on traficote tout, tripatouille tout et change systématiquement les données.

Les résultats proclamés d'abord par Taffa Tabiou, puis par Aboudou Assouma n'ont été ni compilés, ni consolidés. Ils ont été décrétés avec toute la marge d'erreur que l'on ne peut plus cacher aujourd'hui.

S'il reste encore au Prince, un brin d'honneur, une bribe de dignité et de raison, il lui appartiendra alors d'en tirer les conséquences, dès lors qu'il sait que beaucoup de togolais et de la communauté internationale savent la manœuvre qui lui a permis de tricher, encore une fois, l'ensemble de ce peuple.

source : togoinfos

---

## **Le masque de Faure Gnassingbé tombe en public à Accra**



En s'opposant à l'imposition de la limitation à deux du mandat de Chefs d'Etats au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lors de la 47ème session

ordinaire de la Communauté qui s'est déroulé dans la capitale Ghanéenne les 18 et 19 Mai dernier, Faure Gnassingbé fait tomber son masque et envoie un signal "FAURE" à l'opposition Togolaise, quand à l'avenir du projet de réformes constitutionnelles et institutionnelles qui meublent les fonds de toutes les recommandations, y compris celles venant des associations et organisations alimentaires.

Comme on peut s'y attendre, surtout pour ceux qui savaient que Faure Gnassingbé n'avait rien perdu de l'héritage RPT/Gnassingbé, le prince vient de lâcher quant à la présidence à vie qui lui coule dans les veines. Il s'est catégoriquement opposé à la proposition d'imposition d'une limitation de mandat présidentiel au sein de l'espace communautaire, CEDEAO. Une position qui remet en cause les parodies d'initiatives entreprises par celui-ci notamment l'introduction d'un projet de loi portant réformes constitutionnelles et institutionnelles et la mise en place de la dite commission Awa Nana appeler à divertir sur la question des réformes de la constitution togolaise. En décidant de ramer à contre courant de cette volonté manifeste de la majorité des pays de la CEDEAO, Faure Gnassingbé envoyant un signal fort à l'opposition quant à l'orientation à donner à la lutte des réformes. Contrairement aux arguties développés par des partisans de UNIR qui estiment que Faure Gnassingbé ne pouvait pas accepter sur le champ du moment où la constitution tripatouillée ne limite pas le mandant au Togo, il ressort de sa position, une volonté de mourir au pouvoir tout comme son père. Si non, d'une façon conventionnelle, Faure Gnassingbé, s'il était réellement animé d'une volonté de limiter le mandat présidentiel comme le clament si bien sa bande de pilleurs, pouvait accepter la proposition sous réserve de revenir adapter la constitution du pays aux normes adéquates à cette initiative communautaire. Refuser ou s'y opposer catégoriquement, c'est dire que cette soi-disant volonté de limiter le mandat n'a jamais existé.

En conséquence, Faure Gnassingbé prouve à suffisance combien le système RPT a réussi à prendre en otage UNIR et aussi la véracité des affirmations du ministre Esso Solitoki qui avait parlé de fusion-crétion. D'un autre côté, ceux qui, au nom de

leur ventre ont viré à plus de 200° et amorcé leur ralliement au RPT/UNIR,

Dans l'espace CEDEAO, le Togo et la Gambie sont les seuls membres qui ne limitent pas à deux le nombre de mandats présidentiels. Cette position qui a été à l'ordre du jour de la 47ème session ordinaire de la CEDEAO découle, selon certains observateurs, des différentes crises sociopolitiques que vivent la plupart dues à l'appétit glouton des dirigeants à s'éterniser au pouvoir. L'on attend de voir si la question pourra devenir une réalité au sein de cette communauté qui joue sa crédibilité.

Jean-Luc Ablodévi

---

## **Nouveau sélectionneur pour les Eperviers du Togo**



Ce n'est pas trop tôt pour le Togo qui vient enfin de recruter un nouveau patron pour son équipe nationale. Le Belge Tom Saintfiet va diriger le nouveau staff technique des Eperviers du Togo. L'information était portée au public le lundi dernier par le Président du Comité de normalisation, M. Antoine Folly. Saintfiet remplace à ce poste, M. Tchakalé Tchanilé dont le contrat était arrivé à terme le 15 janvier 2015. Son nom circulait sur les blocs notes de plusieurs officiels et observateurs depuis ces deux derniers mois alors que celui-ci avait accepté de conduire bénévolement l'équipe des Eperviers en Ile Maurice lors d'un tournoi amical à quatre. Le Togo avait contraint le pays organisateur à un match nul (1 but partout).

Le staff technique est complété par l'ancien international togolais, Jean Paul Dosseh Abalo, au poste de sélectionneur adjoint, ainsi que le Sud africain Riedoh Berdien comme préparateur physique et le Togolais Assogba Yaovi comme entraîneur des gardiens.

La Médecine en chef de l'équipe est confiée au médecin Mahamane Djibril accompagné des médecins en charge des équipes nationales, Damien Kouvahey / Bessinabe Souleymane et comme kinés, les Doc Amevor / Aoussi Foussena.

La fédération est à la recherche d'un manager général qui sera nommé bientôt.

Aux premières tâches du nouveau sélectionneur c'est le match amical contre les Blacks Stars le 7 juin à Accra en préparation des éliminatoires de la CAN 2017. Les Eperviers effectueront leur première sortie contre le Libéria le 14 juin à Lomé

source : Le Temps

---

## **Le Togo et la Gambie disent » non «**



Les dirigeants de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont rejeté mercredi une proposition sur la limitation du nombre de mandat présidentiel.

Le Togo et la Gambie ont désapprouvé la limitation à deux mandats au cours d'un sommet tenu à Accra au Ghana.

La limitation du nombre de mandant présidentiel n'est pas prévue par la constitution des deux pays.

Les ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO avaient adopté la veille une proposition pour la limitation du nombre des mandats présidentiels à deux.

Au cours des discussions à Accra, l'accent avait été mis sur la nécessité d'harmoniser les constitutions en Afrique de l'Ouest.

Au cours des derniers mois, il y a eu un vent de protestation qui a soufflé à travers l'Afrique contre le changement des Constitutions.

Au moins 5 pays sont dans la ligne de mire actuellement: le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, et le Congo Brazzaville

source : [bbc.com](http://bbc.com)